

***PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2025***

Le dix mars deux mil vingt-cinq à 19H30, le Conseil Municipal de LA BENISSON-DIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GODINOT, Maire.

Date de la convocation : 04/03/2025

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

Présents : MM. GODINOT Alain, CHATRE Murièle, GROUILLER Jean Paul, BAS Christian, TACHER Carine, PERICHON Pascale, KOSSMANN Grégory, CHAZET David, DE FREITAS Magali, DESROCHE Cyrille

Absents excusés :

M. Christian BAS a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et accepté.

N° D.10.03.25/1

OBJET : DEMANDES D'AIDE FINANCIERE PAR DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire explique que la commune a reçu 2 demandes d'aide financière : MFREO et Fondation du Patrimoine

Il donne le détail des demandes en précisant les raisons et les montants.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Refuse de verser des aides financières pour les demandes.

N° D.10.03.25/2

OBJET : COLUMBARIUM

Monsieur le Maire explique que la commune a besoin de racheter des cases pour le columbarium car il n'en reste plus qu'une. Il explique aussi que le jardin du souvenir va être refait avec un encadrement et de nouveaux galets. Plusieurs devis ont été demandés, dont il explique les détails et les montants :

- Artcase :
 - Opus : 5 513,76 € TTC
 - Ockham : 5 877,36 € TTC
- PFG : 8 068,86 € TTC
- Paire : 6 480,00 € TTC
- Santi : 8 729,71 € TTC

Invité à délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte le devis d'Artcase pour le modèle Opus pour 5513,76€
- Donne autorisation à M. le Maire de signer tous les documents nécessaires
- Dis que le montant sera prévu au budget 2025

N° D.10.03.25/3

OBJET : VOLET SALLE D'ANIMATION

Monsieur le Maire donne la parole à M. Grouiller Jean-Paul. Celui-ci indique au Conseil Municipal que le volet de la porte d'entrée de la salle d'animation a été réparé à plusieurs reprises et qu'il risque de ne plus être fonctionnel d'ici peu.

Pour anticiper le changement, plusieurs devis ont été demandés, dont il explique les détails et les montants :

- AS FERMETURES : 1 299,60 € TTC
- CIZERON : 1 661,26 € TTC

Invité à délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte le devis d'AS Fermetures pour 1299,60€
- Donne autorisation à M. le Maire de signer tous les documents nécessaires
- Dis que le montant sera prévu au budget 2025

N° D.10.03.25/4

OBJET : TARIFS SALLE D'ANIMATION 2026

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Chatre Murièle.

Elle propose aux conseillers de réviser les tarifs de location pour la salle d'animation pour l'année 2026. Après explications des recettes et des dépenses pour les années 2022 – 2023 et 2024, elle demande aux conseillers de décider des nouveaux tarifs pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal décide des tarifs comme suit : :

- Pour les résidents : 350€ à 8 voix contre 2 voix pour 400€
- Pour les non-résidents : 560€ à 8 voix contre 2 voix pour 600€
- Que les résidents ont le droit à seulement 1 location à tarif résident, ensuite ils payeront le tarif non-résidents
- Le seuil de consommation électrique avant facturation est abaissé à 250KWh à 8 voix contre 2 voix pour le laisser à 300KWh
- Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 01 janvier 2026
- Les autres points du règlement restent inchanger

QUESTIONS DIVERSES :

- Un point est fait sur la dernière Conférence des Maires et le dernier Conseil Communautaire :
 - o Le Conseil Communautaire était sur les orientations budgétaires, les subventions accordées aux associations et le plan façade
 - o La Conférence des Maires a abordé le sujet des jurés d'assises, la présentation du SCOT qui devrait être voté en 2026 pour une application en 2027 (ce qui entraînera une révision des PLU de toutes les communes), le contrat local de santé qui va mettre en place un medicobus pour de la prévention auprès des jeunes, le transfert de compétence de l'eau potable à la Communauté de Communes au 01/01/26 et l'augmentation de la contribution au SDIS42.
- Mme Chatre prend la parole pour donner explication suite à une réunion à laquelle elle a participé sur la participation aux frais de fonctionnement de l'école

- publique de Charlieu. Cela concerne un enfant qui est en classe Ulys. Les frais obligatoires pour la commune seront inscrits au budget.
- M. Bas intervient pour les tarifs d'électricité. Il explique le fonctionnement du groupement d'achat d'électricité du SIEL et le détail des factures. Le groupement achète l'électricité 2 ou 3 ans à l'avance. C'est pour que cette raison que les communes ont moins subi les augmentations des 2 dernières années. Par contre, pour l'année 2025, l'électricité ayant été achetée précédemment, la commune doit s'attendre à une hausse de près de 32% de son électricité.
 - Mme Perichon, Mme De Freitas et M. Grouiller indiquent que Nathan BARBIER DEZITTER a démissionné du Conseil Municipal des Ecoliers Bayerots et que Louka RABERIN a été mis en place lors de leur dernier conseil. Les jeunes élus ont préparé leur journée intergénérationnelle du 12 mars et continuent à programmer leur brocante du 27 avril.
 - Plusieurs informations diverses sont données au Conseil Municipal :
 - o Le nouvel ordinateur de la bibliothèque a été installé et l'informatisation va pouvoir commencer.
 - o Les hydrants de la commune doivent être vérifiés et cela va coûter 636€
 - o Certains extincteurs des établissements publics sont à changer pour un coût de 625,01€
 - o Suite à une réunion, l'association du tennis va être mise en sommeil et la commune reprend à sa charge l'entretien de celui-ci. Une nouvelle organisation va être mise en place. Les filets donnés par un habitant de Noailly ont été réceptionnés et devraient être installés prochainement
 - o La commission sécurité est venue inspecter la salle d'animation, 2-3 points sans trop d'importances sont à revoir.
 - o La commune n'a pas été tirée au sort par la Communauté de Communes pour voter les jurés d'assises.
 - o Le groupement des communes aux noms burlesques se réunit le week-end du 4-6 juillet. Plusieurs habitants vont s'y rendre et il est demandé aux conseillers municipaux s'ils souhaitent y participer. Pour ceux qui le désirent ainsi que les habitants intéressés, il faut qu'ils prennent contact avec Mme Millet Monique.
 - Un point est fait sur les prochaines dates :
 - o 12 mars 2025 à 14h : journée intergénérationnelle à la salle d'animation
 - o 18 mars : entretien individuel du personnel communal
 - o 19 mars à 10h : commémoration au monument aux morts
 - o 29 mars à 20h30 : soirée cabaret organisée par Festibaye
 - La prochaine réunion est fixée au jeudi 10 avril 2025 à 19h30

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Le Secrétaire de Séance,
M. BAS Christian



LA BENISSON-DIEU, le 10 mars 2025
Le Maire, Alain GODINOT



